



**Internautique Saint-Jorioz et
Cercle Nautique du Lanfonnet
Challenge Lavorel étape 5 - Grade 5B -
7 septembre 2025
Instructions de course**

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile
- 1.2 Heure légale du coucher du soleil : **20 heures 02 min** - Heure légale du lever du soleil : **07 heures 04 min**

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information de l'INSJ.

3. COMMUNICATION AVEC LES CONCURRENTS

Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le **canal VHF 8**

4. PROGRAMME DES COURSES

- 4.1 Les courses sont prévues selon le programme de l'Avis de Course.
- 5.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **3 minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

5. PAVILLONS DE CLASSE

Dériveurs

Catamarans

Quillards et Habitables

pavillon LASER (sigle rouge sur fond vert)

pavillon HOBIE CAT (sigle noir sur fond jaune)

pavillon MICRO (sigle rouge sur fond blanc)

6. LES PARCOURS

- 6.1 Parcours construits :
 - **banane 1 tour** (D - 1 - 2 - Arrivée)
 - **ou 2 tours** (D - 1 - 2 - 1 - 2 - Arrivée)
- 6.2 Signaux de parcours :
 - Flamme n°1 au bateau Comité : parcours **banane 1 tour**
 - Flamme n°2 au bateau Comité : parcours **banane 2 tours**

7. MARQUES

Marques de parcours : bouée cylindrique orange
Marques de départ : bouée cylindrique orange
Marques d'arrivée : bouée ronde jaune derrière le bateau comité

8. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Merci de respecter les autres usagers du Lac, de vous éloigner du pavillon alpha ; de ne pas pénétrer dans la zone de pompage devant le palace de Menthon-Saint-Bernard ainsi que dans la zone de haut-fond du Roselet devant le château de Duingt.

9. LE DEPART

- 9.1 Alignement de la ligne de départ :
Devant l'INSJ, entre le mat du bateau Comité arborant le pavillon orange et la marque de départ bouée cylindrique orange
- 9.2 Bateaux en attente : Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 9.3 Délai pour prendre le départ après le signal de départ : **4 minutes**

10. L'ARRIVEE

Alignement de la ligne d'arrivée :

Entre le mât du bateau Comité arborant le pavillon orange et la bouée ronde jaune sous le vent du bateau Comité (voir schémas ci dessous)

Réduction de parcours possible à n'importe quelle marque.

11. SYSTEME DE PENALITE

- 11.1 Classes concernées : toutes les classes : **la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.**

12. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 12.1 Temps limite pour finir après le premier : après l'arrivée du premier de chaque série : 30 minutes

13. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 13.1 Emplacement du secrétariat du jury : bureau de l'INSJ
- 13.2 Pour chaque classe, **le temps limite de réclamation est de 40 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour selon lequel est le plus tardif.
- 13.3 Emplacement du local du jury : **bureau de l'INSJ.**
- 13.4 Une demande de réouverture d'instruction doit être déposée au plus tard 30 minutes après que la partie requérante ait été informée de la décision ce même jour. Ceci modifie la règle 66.

14. CLASSEMENT

- 14.1 Nombre de courses à valider pour constituer une série : **1**
- 14.2 Courses retirées : Quand **4** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- 14.3 Le calcul du temps compensé pour les classes A - B - C - R1 - R2 - L - QUILLARD DE SPORT sera : **temps sur temps** sans application du coefficient CVL

15. REGLES DE SECURITE

Le port du gilet est obligatoire pour les dériveurs et catamarans
Gilet dans le bateau obligatoire pour chaque membre de l'équipage pour les habitables

16. EVACUATION DES DETRITUS

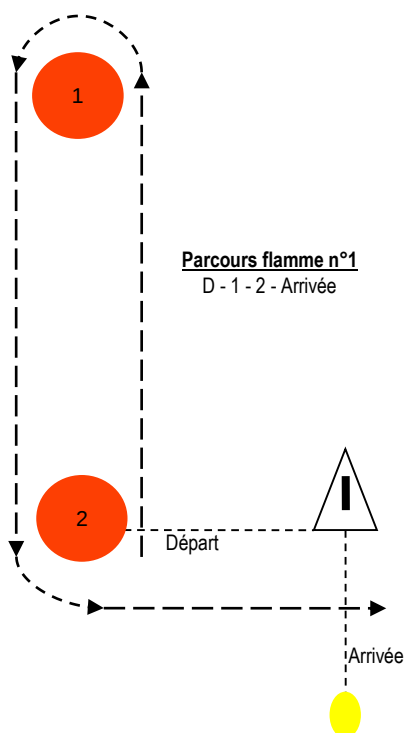
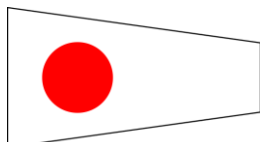
Les bateaux ne doivent pas jeter de détritrus dans l'eau. Les détritrus doivent être gardés à bord jusqu'au débarquement de l'équipage.

17. COMMUNICATION RADIO

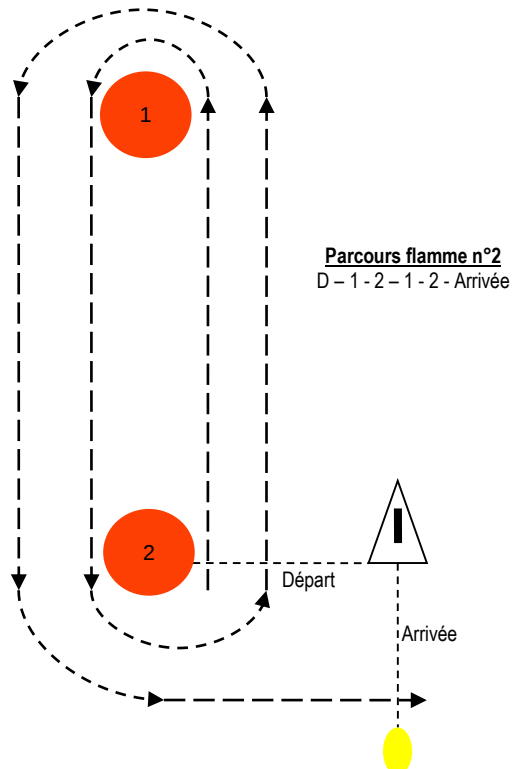
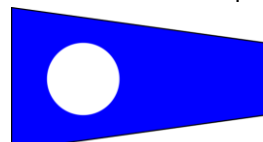
Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables. **Canal VHF8**

PARCOURS :

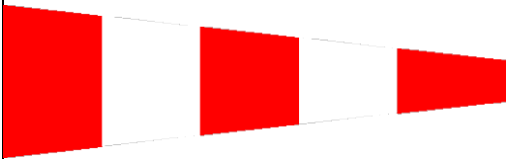
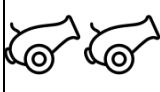
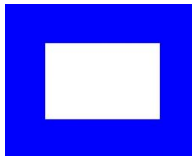
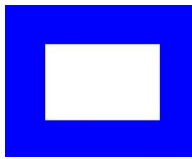
Flamme numérique 1 :



Flamme numérique 2 :



PROCEDURE DEPART

Pavillon		Coup de canon	Intervalle Entre 2 pavillons	Temps du départ	Commentaire
			Selon Eole	?	Attente
			1 min	9 min	passer quelquechose !!!
			3 min (temps défini dans les IC)	8 min	Défini le mât de référence pour l'alignement d la ligne de départ
 ou  ou 			1 min	5 min	Pavillon de série : défini qui est en procédure. Possibilité de lancer plusieurs série en même temps si superposition des pavillons
 Pavillon P			3 min	4 min	Signal préparatoire : défini à quelle sauce on est mangé si on est au dessus de la ligne dans la minute
 Pavillon P			1 min	1 min	La Minute : viser la ligne et surveiller les bateaux
 ou 			TOP DEPART		